

INFOREAU

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande

Schéma Régional de Coopération Intercommunale

41

intercommunalités



16

nouvelles agglomérations

200 000 habitants



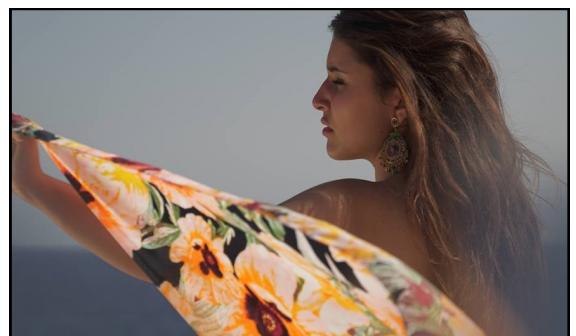
■ SCHÉMA RÉGIONAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

PAGE 7

- **TRAVAUX :**
L'éclairage de la liaison
douce PAGE 6



- **Laura MENDES :**
« On en parle » PAGE 5



LE MOT DU MAIRE



ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

AUZET Alain, *Maire*

BA IDRIS Farid,

Conseiller Municipal

BOEY Christian,

Conseiller Municipal

MARTIAL Laurent,

Conseiller Municipal

PERCET Patricia,

Service Communication

Les enfants de l'école et leurs
enseignantes

Les membres bénévoles du
Comité de Rédaction :

DAGUET Christiane

PERREAU Françoise

LE COMITÉ DE RÉDACTION DE



Le comité de rédaction est un
regroupement de personnes
bénévoles qui se réunit pour
réaliser un bulletin
municipal.

Il est ouvert à tous les ha-
bitants.

Vous avez des idées, vous
souhaitez vous investir et
participer pour écrire des
articles, réaliser des
interviews,

REJOIGNEZ-NOUS

CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,

Notre pays a vécu le 13 Novembre un des pires épisodes de son histoire récente.

Les attentats perpétrés contre la France et les Français le 13 Novembre relèguent au second plan d'autres sujets, aussi importants soient-ils.

Il en est ainsi de l'annexion de Sénart à la grande agglomération autour d'Evry, de force, contre l'avis de la quasi-totalité des communes.

Enième rebondissement de ce dossier : alors qu'une majorité des Maires de la future communauté d'agglomération s'étaient initialement prononcés en faveur d'un siège à Sénart, nombre de ces derniers ont fait volte-face.

Les dés sont donc jetés. Le 1^{er} Janvier 2016, RÉAU sera l'une des 24 communes composant la Communauté d'Agglomération GRAND PARIS SUD. Je fais le vœu que cette nouvelle intercommunalité, engagée sur de très mauvaises bases, puisse rapidement trouver un fonctionnement fluide et un climat apaisé, à défaut d'être un ensemble cohérent. Soyez persuadés que les intérêts de notre commune y seront représentés avec détermination.

Les sentiments se mêlent en nous depuis le mois de novembre : tristesse, colère, dégoût, peur. Dans ce contexte, méfions-nous des raccourcis faciles et des amalgames inopportuns.

C'est avec un esprit fraternel, de rassemblement, que nous devons affronter la nouvelle ère qui se présente à nous, dans le respect des lois de la République, protégés par un bouclier d'une valeur inestimable : la laïcité.

D'autres défis de taille ne manqueront pas au cours des prochaines années, quel que soit le pays dans lequel on se trouve : sauver notre planète en préservant son climat, bien vivre ensemble, relancer nos économies, etc.

Chacun devra apporter sa modeste contribution à ce nouveau projet de vie, à RÉAU comme ailleurs, et je suis persuadé qu'ensemble, nous sommes capables de grandes choses.

En attendant, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis.

Fidèlement,

Alain AUZET

Maire de Réau

LA VIE À RÉAU

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La traditionnelle cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918 s'est tenue le mercredi 11 Novembre à 11 heures.

Comme à l'accoutumée, le cortège est parti du parking de la salle des fêtes, point de rassemblement, pour se diriger devant le monument aux morts.

Monsieur le Maire a lu le discours de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont préparé et lu un texte en hommage aux enfants de RÉAU « morts pour la France ».

L'ensemble des participants s'est rendu dans le cimetière pour un second hommage. L'harmonie de Moissy-Cramayel a fait retentir la sonnerie aux morts au son du clairon pour un instant de recueillement émouvant et grave.

L'évènement s'est terminé par un verre de l'amitié, moment d'échanges très apprécié.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les lauréats au concours des maisons fleuries sont :

- * 1er prix : Madame RICHARD Marie-Hélène
- * 2e prix : Madame SAINT HUBERT Nicole



1er prix



2ème prix



LA VIE À RÉAU

ARRIVÉE EN MAIRIE

Les projets de logements et d'activités qui s'annoncent sur la commune occasionnent depuis quelques mois un surcroît de travail important.

C'est pourquoi il a été décidé de créer un poste supplémentaire polyvalent pour l'embauche d'un agent en charge de l'assistance « travaux/urbanisme » et « état civil ».

C'est ainsi qu'Amélie CASSAULT a rejoint l'équipe du personnel communal depuis le mois de Septembre. Nous lui souhaitons une grande réussite dans ses fonctions.

L'arrivée d'Amélie porte donc à cinq personnes l'effectif total en Mairie.

LA VIDÉO PROTECTION À RÉAU

Plusieurs vols et dégradations se sont produits ces derniers mois à RÉAU (voitures ou vélos volés ou dégradés, la garderie vandalisée, etc.)

Depuis plusieurs années, nos voisins Sénartais ont équipé leur territoire d'un dispositif de vidéo-protection, ce qui explique probablement en partie un report des délits commis sur les communes limitrophes, plus vulnérables.

Face à la récurrence du phénomène et aux préjudices que subissent les Réaltais(es), Monsieur le Maire a proposé au Conseil Municipal l'installation de caméras de vidéo-protection sur quelques sites de la commune, dont la place de la Mairie.

Bien entendu, l'installation de ces dispositifs sera réalisée conformément à la législation en vigueur (après déclarations d'usage, avec la signalisation réglementaire...).

Les caméras seront installées au premier semestre 2016.



LA VIE À RÉAU

« PLEINS FEUX SUR UN NOUVEAU TALENT RÉALTAIS »»

Si notre village est connu pour son église classée, son entreprise phare, la SNECMA et son musée, ses fermes et ses macarons, il présente aussi bien d'autres atouts.

Atout talent et, ce qui ne gâche rien, atout charme en la personne d'une jeune Réaltaise d'origine Portugaise : Laura MENDES.

Laura est née à Tourman en Brie. Elle avait deux ans lorsque ses parents ont quitté Moissy pour s'installer dans le bourg de Réau. Aînée d'une fratrie de trois enfants, elle est âgée de bientôt 16 ans.

Après une scolarité au collège des Maillettes à Moissy, elle a été admise en seconde professionnelle à la dernière rentrée.

Passionnée de chant depuis l'enfance, la jeune fille s'est exercée sur des airs de Disney d'abord, puis des titres de High School Musical ensuite. C'est en chantant et en animant des bals portugais qu'elle a été repérée par son producteur, Sergio Aquino.

Tout est ensuite allé très vite. Laura a remporté un casting et a enregistré en septembre un premier single, « Toi et moi », mélange de musique latino et de R'n'B, ainsi qu'un clip vidéo tourné en 5 jours à Madère. Cet enregistrement a rapidement été suivi d'un deuxième, « Dà-me », cette fois sur un style de musique kizomba avec des variations de R'n'B, de ragga (dérivé du reggae) et de pop. Son deuxième clip a de nouveau été tourné à Madère.

À ce jour, « Toi et moi » a été visionné plus de 120 000 fois sur YouTube. Son deuxième single, « Dà-me », mis en ligne le 26 novembre, 2 000 fois déjà.

Dans cette aventure, la jeune chanteuse est soutenue par ses parents, chanteurs et musiciens amateurs dans leur jeunesse.

Pour se perfectionner, elle continue les cours de chant, débutés il y a deux ans déjà et a l'intention de s'inscrire au conservatoire pour étudier le piano.

En projet, l'enregistrement d'un CD de 6 titres d'abord puis d'un album de 15 chansons pour 2016, dont certaines de sa composition.

Souhaitons beaucoup de succès à cette artiste Réaltaise !!

Vous pouvez consulter sa page Facebook : <https://www.facebook.com/laura.mendes.artiste/>



DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES

Il y a quelques mois, nous vous informions de la mise en place en Juin 2014 d'un distributeur de baguettes.

Malheureusement, l'entreprise qui développait ce service a dû cesser son activité.

La municipalité s'est mise en quête de trouver un service identique auprès d'une autre entreprise.

C'est chose faite. Une machine sera donc installée dans les prochaines semaines, devant l'ancienne école. Ce distributeur contiendra jusqu'à 80 baguettes et sera approvisionné deux fois par jour.



TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE DE LA LIAISON DOUCE

La liaison douce réalisée entre le Bourg et le hameau d'OURDY connaît un grand succès depuis son inauguration.

Afin de la rendre plus sécurisante pour les usagers qui l'empruntent le soir et tôt le matin, en particulier en période hivernale, la commune a pris le parti de l'éclairer.

Une première tranche de travaux (de génie civil - tranchées et fourreaux) a été réalisée en 2014.

La deuxième et dernière tranche, consistant en la pose des candélabres vient d'être réalisée.

L'échelonnement sur deux exercices budgétaires nous a permis d'obtenir davantage de subventions.



QUOI DE NEUF À SÉNART ?

Une nouvelle ère :

A la question « quoi de neuf à Sénart ? », la réponse pourrait être « tout ».

En effet, la communauté d'agglomération de SÉNART va bientôt disparaître, absorbée dans une nouvelle immense intercommunalité de plus de 330 000 habitants qui se nommera « GRAND PARIS SUD », et dont le siège sera en Essonne.

Notre commune, jusqu'ici représentée par 3 conseillers communautaires, élus par vos soins, devra dorénavant se contenter d'un seul et unique représentant.

La naissance de ce nouvel ensemble est le 1^{er} Janvier 2016, c'est-à-dire d'ici quelques jours.

Nous vous présenterons en détail cet établissement de coopération intercommunale dans un dossier, à l'occasion du prochain numéro d'INFO RÉAU.

En parallèle de la COP 21, Sénart s'engage pour le climat :

Une étude importante a été lancée il y a quelques mois pour identifier le potentiel du territoire Sénartais en matière d'énergies renouvelables.

Un bureau d'études a planché sur le sujet, s'est imprégné de la réflexion des nombreux acteurs locaux réunis en ateliers de travail, pour livrer son verdict à l'automne. Cette étude viendra enrichir le prochain PCET (Plan Climat Energie Territorial) de Sénart, en intégrant de nouvelles actions. Sans être exhaustif, retenons quelques unes de ces propositions : la mise en œuvre de financement participatif pour l'installation de systèmes à énergie renouvelable, des aides financières aux ménages pour l'installation de panneaux destinés au solaire thermique (eau chaude), l'accompagnement des entreprises pour encourager l'intégration de panneaux photovoltaïques en toitures ou parois, en particulier sur les bâtiments de structures importantes.



ACTION SOCIALE

ETUDIANTS - FRAIS DE TRANSPORT SONDAGE

Le CCAS envisage de participer aux frais de transport des jeunes étudiants à partir du BAC et jusqu'à BAC +2.

Pour permettre au CCAS d'établir le budget qui pourrait être alloué à cette aide, il est demandé aux jeunes étudiants éventuellement concernés de s'inscrire auprès du secrétariat de mairie avant le **31/01/2016**.

LE CARNET DE RÉAU

MERCIER Raphaël

25/06/2015

Le Plessis Picard



ZARB Yanis

11/10/2015

Bourg

Nous vous rappelons qu'à chaque naissance, la Commune offre un cadeau de bienvenue.



LA VIE À L'ÉCOLE

LE CENTRE DE LOISIRS



Une sortie était organisée avec le Centre de Loisirs le 7 octobre 2015.

21 enfants et 3 animateurs se sont rendus à Vitry sur Seine, à FUN ACADEMY, parcours comportant des toboggans, des piscines à balles, ponts de singe, jeux de ballons, chambre noire, mur d'escalade, trampolines, mini-karting électrique...

Les enfants ont beaucoup apprécié cette petite escapade et s'en sont donné à cœur joie tout l'après-midi.

Sur le trajet du retour, tout le monde dormait !

PRÉINSCRIPTIONS EN MATERNELLE



Afin d'organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée des classes de septembre 2016, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la préinscription en maternelle des enfants nés en 2013.



Si vos enfants sont concernés, vous êtes invités à vous rendre en Mairie, dès maintenant, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile à Réau.

Vous recevrez ensuite la fiche d'inscription scolaire qui vous permettra de confirmer votre inscription auprès de la Directrice de l'école de la Colombe, Madame Catherine MONTEBAULT.



LA RUBRIQUE DES ENFANTS


HOROSCOPE EN FOLIE
 DES
 CM1 CM2

PRÉDIRE L'AVENIR EN
 UTILISANT LE FUTUR
 SIMPLE DE L'INDICATIF

JE SUIS LE BÉLIER

Chance: LE belier sera riche.
 Travail: LE belier travaillera dans un magasin.
 Amour: LE belier aura une fille moche, bête, malade.



AVL

NOE CM1

TRAVAIL: **CANCER**
 De 7 ans de cancer, les travailleurs seront obligés de travailler dans une usine.
 Amour: Dans deux jours, la lecture sera un regret quand leurs femmes mourront.
 Chance: Bien sûr les cancers se font soigner au restaurant mais ils n'accepteront pas.




JE M'EN FICHE QU'ELLE VOUS IMPORTÉ

FLEUR CM1

GENDARMERIE

CAPRICORNE: Amour: Vous serez amoureux de plusieurs personnes à la fois.
 Travail: VOUS SEREZ GENDARME.



CHANGE: LE SEXE DES JOURNÉES REPOSANTES POUR VOUS.

Verseau

Chance: Vous serez riches.
 Amour: Vous divorcez dans 2 ans.
 Travail: Vous travaillerez dans une école.



OMI cati

Poissons

Travail: Ils chercheront une autre fille belle quand on les aura quittés.

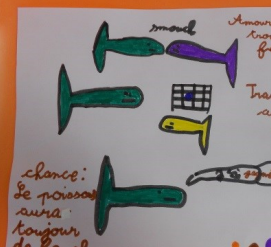


VEUX ÊTRE TRAVAILLEUR

OUF

CM2 LUS

Amour: de poissons trouvera une belle femme.
 Travail: de poissons aura un beau travail.



chance: de poissons aura toujours de la chance.

Gagné 1 000 000

POISSONS

CM1 Enzo

LION

Amour: Quand tu seras grand tu trouveras une amie qui t'aime.
 Travail: Quand tu seras grand tu seras dans les classes des gélules.
 Chance: Quand tu seras grand tu pourras devenir riche.



CM2 Bjo

TAUREAU

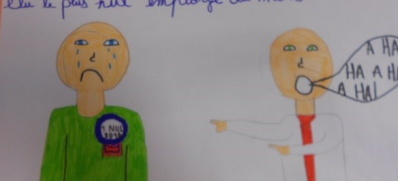
CHANCE: les familles taureaux gagneront au loto.



CAROLINE

Bélier

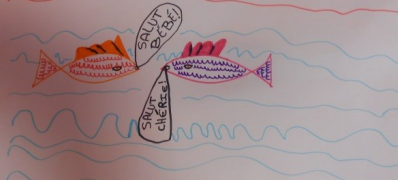
Travail: Et après-midi vous serez élu le plus nul employé du mois.



HA HA HA HA HA

Poissons

Amour: Ils tomberont amoureux des filles les plus belles comme moi!



SURTOUT PÊCHEZ

SURTOUT CHÉRISSÉ

LUISCM2

Bélier

Travail: Bélier tu vas aller les chevaliers à détruire les portes du château.



ALMERY CM2

LION

Amour: Quand vous mangerez des céréales Lion vous rugirez!



Pas de céréales

CM2 abibu

LA RUBRIQUE DES ENFANTS

Beissons: AMOUR ❤️

Le Bison trouvera sa femme dans la mer.

Beissons CM1

Beissons dans une cage...
Lauriane CM1
Lauriane aime son bison comme d'un frère mais son père veut le faire manger dans un autre pays.

Beissons CM1

Lion Jules

Vous serez dentiste!
Vous pourrez mordre la vie à pleine dents!

Beissons CM1

Taureau

Travail

Pardonnez-moi!
Ma nouvelle chemise!

Vous renverserez votre café sur votre patron

Beissons CM1

Balance

Amour...
La balance...
Je balance pas moi à l'école...

Beissons CM1

Capricorne Les Capricornes se marieront dans les poubelles.

Les Capricornes nous ont renvoyés...
Je ferai renvoyer la PSH aussi!

Beissons CM1

GEMEAUX CHANCE

Vous serez renvoyés dans 5 ans. Profitez bien de votre argent.

Beissons CM2

Taureau Camélia CM2

Travail: Vous serez renvoyés dans 5 ans. Profitez bien de votre argent.

Beissons CM2

Délic

Travail: Demain vous aurez le droit de renflouer derrière rétrocar car votre patron est D.C.D.

MON MARI RIP
C'est la belle vie

Beissons CM2

BELIER William

Travail: Tous les Jean-Benoît travailleront dans les écuries et se feront pousser dans le foin par un colton.

Beissons CM2

Sagittaire Françoise CM2

Amour: Tous les sagittaires auront de l'amour.

Tous les Sagittaires seront de la dent.

Beissons CM2

Sagittaire

Amour: Tous les sagittaires se marieront nus.

désolé

Beissons CM2

BELIER Aurélien CM2

Travail: Vous aurez le meilleur singe au monde.

Beissons CM2

GEMEAUX AMOUR: LES GEMEAUX SE MARIERONT DANS DE LA PEINTURE.

TRAVAIL: Vous serez renvoyés dans 5 ans.

Beissons CM2

JE SUIS LE TAUREAU Axel CM1

Amour: Le taureau tombera amoureux d'une voiture.

Travail: Le taureau travaillera dans une équipe de foot.

Chance: Le taureau aura la chance de gagner la course.

Beissons CM1

Isidore YAMBEN

4ème Adjoint au Maire

Originaire du Cameroun en Afrique Centrale, Monsieur Yamben est arrivé en France en 1989 pour poursuivre ses études supérieures qui ont été sanctionnées par un diplôme d'ingénieur.

Salarié pendant une dizaine d'années de plusieurs entreprises d'ingénierie dans le bâtiment et de l'aménagement du territoire, il se met à son compte en juillet 2008 et installe son cabinet à Réau où il dirige un bureau d'études de six personnes (HELIOS INGENIEURS CONSEILS) jusqu'en 2014. Il poursuit cette activité d'ingénierie au sein du cabinet HELYOS INGENIERIE à Corbeil-Essonnes.

Passionné de l'Afrique, il développe aussi ses activités de conseils et d'ingénierie dans différents pays de ce continent.

Il a choisi d'être élu peu de temps après son arrivée à Réau en 2003.

Ce choix de se présenter au suffrage des concitoyens a été particulièrement motivé par l'arrivée de plusieurs projets qu'il ne souhaitait pas dans sa commune (Le Centre Pénitentiaire en l'occurrence) et par la volonté de mettre son expérience personnelle et professionnelle au service de celle-ci.

Sa fonction en mairie : il est membre des Commissions d'Urbanisme, Travaux, Finances, Environnement et Appel d'Offres.

Il a été adjoint en charge de l'urbanisme jusqu'en 2011 et il est redevenu Adjoint aux Travaux dans son second mandat depuis 2014.

Il préside aussi le Comité de Jumelage entre notre commune et la commune de Dar El Barka en Mauritanie.

Bref Portrait

47 Ans

Marié

4 enfants

Ingénieur et gérant d'entreprise

Pondéré et à l'écoute

Passionné par son métier et par sa famille.

Il aime aussi se consacrer aux activités associatives. (il anime une association de développement en Afrique)

Pour Réau

Mettre son énergie au service des réaltaises et réaltais pour que la commune bouge.

LA GALERIE DES PORTRAITS

Alain AUZET

Maire

Arrivé dans la commune en 2003, il habite d'abord dans le lotissement d'OURDY, avant de déménager à VILLAROCHE.

Son engagement dans la vie communale date de 2005 après qu'il ait appris par la presse la décision d'implanter le Centre Pénitentiaire à RÉAU.

En 2008, il devient Conseiller Municipal de RÉAU et est élu délégué de la commune au SAN de Sénart, dont il devient Vice Président.

En Janvier 2011, il est élu Maire de RÉAU. Il est réélu en Mars 2014, à la suite des élections municipales, et devient Vice Président de la Communauté d'Agglomération de Sénart en charge du Développement Durable et de la Transition Energétique. C'est dans le cadre de cette fonction qu'il lance une grande étude sur le potentiel du territoire de Sénart en énergies renouvelables (voir « Quoi de neuf à Sénart ? »).

Il représente la commune au Conseil des Maires qui réunit les 8 maires de la ville nouvelle de Sénart chaque semestre.

Il exerce le métier de responsable commercial dans une PME française, à temps partiel, de façon à consacrer du temps à la vie communale.

Il trouve la fonction de Maire passionnante même si la charge de travail de Maire et d'élus intercommunal occupe une grande partie de son temps, en journée mais également en soirée.

Au niveau intercommunal, il milite depuis de nombreux mois pour un rapprochement vers l'agglomération de MELUN Val de Seine et s'est opposé au rattachement de Sénart au « Grand Evry ».

Sur le plan national, il milite aux côtés de Nicolas DUPONT-AIGNAN pour l'indépendance de la France et le droit des peuples à disposer d'eux mêmes.

Pour autant, il attache une importance particulière à ce que son action locale soit uniquement guidée par l'intérêt des Réaltais (es) et Sénartais (es).

Bref Portrait



47 ans

Marié

4 enfants

Rassembleur, il aime le travail en équipe

Ses hobbies : sa famille, la politique, le sport

Pour Réau

« Mon ambition pour RÉAU, c'est que notre village devienne une commune à « taille humaine » qui permette de concilier une « grande qualité de vie » et « un niveau de services acceptables ».

Le village manque d'un cœur de bourg vivant avec des commerces de proximité et des services ».

LA VIE ASSOCIATIVE

LA FÊTE D'HALLOWEEN

Pour Halloween, petits et grands, gentils ou effrayants, beaux ou affreux, jeunes ou plus âgés ... tous les monstres s'étaient donnés rendez-vous à la salle des fêtes de Réau sur invitation conjointe du Comité des Fêtes et du Conseil Municipal des Jeunes.

L'après-midi : priorité aux plus jeunes :

- Ils ont pu se déhancher avec ferveur sur la piste de la mini disco,
- Les pâtisseries en herbe ont présenté 17 créations : gâteaux aussi beaux que bons, partagés lors du goûter. Après un vote serré des personnes présentes, 3 gâteaux ont été élus mais tous méritaient de gagner....
- Après une longue réflexion, le jury a enfin pu se mettre d'accord pour désigner les 5 plus jolis costumes des 31 enfants se présentant au concours
- La voix des jeunes sorciers a fait résonner tout Réau pour l'élection du plus beau cri
- Les petits artistes ont pu exprimer tout leur talent artistique
- Les enfants ont testé leurs connaissances sur le quizz Halloween et ainsi pu gagner des bonbons



C'est après un bon goûter qu'ils ont pris d'assaut les rues de Réau accompagnés de leurs parents ou des plus grands pour la chasse aux bonbons....

La soirée : priorité aux ados :

Une cinquantaine de jeunes se sont retrouvés pour la soirée : maquillés, déguisés ou au naturel, ils ont partagé pizzas, popcorn, gâteaux et bonbons autour du dance floor. Après déhanchements et battles de danse tous sont repartis avec leur monstrueux sourire aux lèvres en nous donnant rendez-vous pour l'an prochain.

Le Comité des Fêtes remercie les jeunes conseillers municipaux ayant participé activement à la réussite de cette monstrueuse journée de fête....



Rendez vous à la salle des fêtes pour l'Arbre de Noël le 19 Décembre 2015 à 14H30 pour *un magnifique spectacle de magie* destiné à toute la famille et une surprise pour les plus petits.....

Le Comité des Fêtes

LA VIE ASSOCIATIVE

L'ASSOCIATION STOP

Votre Association STOP (Sérénité, Tranquillité et contre l'Outrage à la Personne) se rapproche de ceux et celle qui subissent des pressions de la part de voisins récalcitrants et cherche l'apaisement général dans le but de la résolution du conflit. Elle multiplie des actions visant à unir les réaltais (fête des voisins, tournois de foot ou pétanque...). Vous vous reconnaissez dans ces valeurs ? Alors ne tardez pas à nous rejoindre et contribuer à nos missions dans l'intérêt de l'ensemble des réaltais..

Contactez-nous au 06.13.42.58.48.

LE CLUB DE LOISIRS

Le mercredi 18 novembre 2015, le Club de Loisirs s'est déplacé à la maison de retraite de Réau pour jouer et rencontrer les résidents qui viennent eux aussi nous voir à leur tour le mercredi.

Ce fut un grand plaisir pour eux et aussi pour nous !

Prochain rendez-vous en février....



AOÛT 1914 : LA MOBILISATION À RÉAU

Le 1^{er} août 1914 à 16 heures, l'église de Réau, comme toutes les églises de France, sonne le tocsin. Les habitants de la commune viennent avec appréhension prendre connaissance de l'affiche qui est apposée sur le mur de la mairie : l'ordre de mobilisation générale (voir l'article du N°30 d'avril 2015 pages 12 et 13).

Chaque homme mobilisable va ouvrir le livret militaire qu'il a reçu à la fin de son service militaire et consulter son fascicule de mobilisation. Il devra suivre scrupuleusement les consignes sur la conduite à tenir. Il sait où il doit se rendre, à quelle date à partir du 1^{er} jour de mobilisation et par quel moyen de transport. Il n'existe donc pas d'archive dans les communes reprenant les noms et le nombre des hommes partis combattre durant la guerre de 14-18. Pour faire un état des lieux, il faut se reporter au recensement de la population de 1911 de la commune (voir l'article du N°32 d'octobre 2015 pages 18 et 19). A partir de ce document où figurent pour chaque nom, l'année et le lieu de naissance, il faut extraire les hommes entre 20 ans et 50 ans, retrouver la ville de recrutement militaire, chercher le N° de matricule dans la liste alphabétique et consulter dans le registre correspondant leur fiche matricule pour connaître leur situation militaire durant ce conflit.

99 hommes enregistrés au recensement de 1911 de Réau sont susceptibles d'être mobilisés durant le conflit de 14-18. Ce dénombrement n'est pas exhaustif mais se rapproche de la réalité. En effet, sur les 13 soldats morts pour la France inscrits sur le monument aux morts de Réau, 5 ne sont pas répertoriés sur la liste du recensement de la population de 1911. Leurs familles habitent Réau, mais ces jeunes hommes travaillent et demeurent en dehors de la commune. Ils ont été recensés sur leurs lieux d'habitation.

Sur tous les hommes répertoriés sur le recensement de la population de 1911, 54 ont un N° matricule en Seine et Marne, c'est donc là qu'ils ont été recensés par l'armée avant d'accomplir leur service militaire. Il n'a pas été possible de retrouver le N° matricule de 3 hommes pourtant nés en Seine et Marne ; ils demeureraient probablement dans un autre département l'année de leurs 20 ans. Sur ces 54 hommes, 49 sont partis faire la guerre, 2 sont décédés avant le début du conflit, en 1911 et 1914 et 3 ont été exemptés pour raison médicale sérieuse. Il est à noter que la plupart de ceux qui avaient été exemptés lors de leur service militaire pour des problèmes de santé ont été incorporés dans un régiment après être passés à la commission de réforme en 1914. La lecture des fiches matricules nous apprend que deux hommes ont été faits prisonniers : Maurice Brissot en août et Louis Perrot en septembre 1914. Mais aussi que beaucoup d'entre eux sont revenus blessés, ils sont en général décorés de la croix de guerre et ont reçu une compensation financière par versement d'une pension.

Il reste 42 hommes habitant Réau en 1911, mais nés et recensés par l'armée dans un autre département. Les renseignements militaires les concernant ne sont pas faciles à étudier. Cependant 3 d'entre eux ont été tués à l'ennemi, mais ne figurent pas sur le monument aux morts de Réau. Il s'agit de :

- François PANNETIER, né en 1887 à Montigny dans la Nièvre habitant le bourg en 1911, il figure sur une plaque commémorative à Tours et dans l'église de Montigny,
- Julien CORSET, né en 1887 à Saint-Aignan dans le Loiret,
- Gilbert GILBERT, né en 1887 à Azy-le-Vif dans la Nièvre, tous deux habitant Villaroche en 1911.

Ces trois soldats avaient probablement déjà quitté Réau en 1914.

Certains soldats originaires de Réau, en exécution de la prescription ministérielle du 3 septembre 1916, ont été détachés quelques mois dans les distilleries du bourg de Réau, de Villaroche ou d'Eprunes. C'est le cas de Robert FLICHY détaché en 1917 et 1918 à la distillerie d'Eprunes : « jusqu'à la fin de la fabrication de l'alcool ». Comme les autres, il est retourné au combat et le 23 juillet 1918, en Champagne, il a reçu un éclat d'obus. Mortellement touché, il décédera dans une ambulance le 25 juillet 1918.



DOSSIER

Nom : *Flichy*

Prénoms : *Robert Philippe Ernest* **Surnom :**

Numéro matricule du recrutement : **3013**

Classe de mobilisation : *1901*

N° *85* **de tirage dans le canton de** *Versailles Ouest*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
Engagé volontaire

Compris dans la *4^e* partie de la liste du recrutement cantonal (_____ * portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Engagé volontaire pour trois ans dans les conditions de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 comme élève diplômé de l'Institut national agronomique le 7 novembre 1902 à la mesure de Versailles au titre du 74^e régiment d'infanterie. Arrivé au corps le 8 novembre 1902 n° M^e 3863 et soldat de 2^e classe. Caporal le 19 septembre 1903. Envoyé dans la disponibilité le 19 septembre 1903. Certificat de bonne conduite « accordé » a obtenu le certificat d'aptitude à l'emploi de chef de section dans la réserve.

Rappelé à l'Activité par suite de mobilisation générale du 1^{er} Août 1914 arrivé le 17 août 1914 au 346^e R.I. de Verdun. Détaché à la distillerie d'Épernay le 30 novembre 1914. Parti aux armées le 3

Passé dans la réserve de l'armée active le 7 novembre 1907

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *74^e Régiment d'infanterie*

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *74^e Rég^t d'infanterie à Rouen*

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dat.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
<i>14 Mars 1904</i>	<i>Paris 83 Rue Paul St Pierre (1^{er})</i>		<i>R</i>
<i>18 Sep. 1908</i>	<i>Reau</i>	<i>Meluz</i>	<i>D</i>

ÉPOQUE
À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>7 novembre 1907</i>		<i>1915</i>	<i>1921</i>	<i>7 novembre 1927</i>

Evacué malade le 20 août 1916. Rentré au dépôt le 13 septembre 1916. Détaché jusqu'au 31 janvier 1917 à la Distillerie Flichy à Épernay par M. Cramoriel (Seine-et-Marne) en exécution des prescriptions de la Décision ministérielle n° 3845916 du 3 septembre 1916. Maintenu à la Distillerie d'Épernay jusqu'à la fin de la fabrication de l'alcool par Décision ministérielle du 4 janvier 1917. Rentré au dépôt le 17 avril 1917. Parti en renfort le 11 mai 1917. Mis en sursis d'appel jusqu'au 1^{er} mai 1918 au titre de la distillerie d'Épernay par M. Cramoriel par Décision du Général en chef du 15 juin 1917 n° 13360. Dirige directement sur le lieu de son sursis par les soins du dépôt du 131^e Régiment d'Infanterie le 8 juillet 1917. Maintenu en sursis provisoire du 1^{er} mai 1918 jusqu'au 26 juin 1918 au même titre. Note de service de la direction des poudres et explosifs. Sur sursis expiré le 1^{er} juillet 1918. Dirige le 5 juillet 1918 sur le 346^e Régiment d'Infanterie aux armées par D.C. d'Orléans. Secteur Postal 84. Evacué blessé le 23 juillet 1918 (en Champagne) blessures de la région thorax gauche abdomen par éclat d'obus. Décédé par suite de blessures de guerre le 25 juillet 1918. Ambulance 5/66 La Montmirail (Marne) Paris ministériel P. D. 2413 du 31 août 1918. J'ai été contrôlé le 26 juillet 1918. Mort pour la France Campagne contre l'Allemagne du 3 août 1914 au 10 novembre 1915. Du 4 avril 1916 au 7 septembre 1916. Du 11 mai 1917 au 8 juillet 1917. Du 12 juillet 1918 au 25 juillet 1918

Extrait de la fiche matricule de Robert FLICHY (source : Archives Départementales de Versailles)

BRÈVES

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Lors de la séance du 9 novembre 2015, les membres du Conseil Municipal :

- Ont émis un avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint-Thibault des Vignes au SDESM
- Ont approuvé une convention d'occupation domaniale avec GRDF ayant pour objet l'installation et l'hébergement d'équipement de réception, pour permettre la télé-relève des compteurs de gaz.
- Ont délibéré sur les taux de taxe d'aménagement par secteur pour l'année 2016

Lors de la séance du 7 décembre 2015, les membres du Conseil Municipal :

- Ont pris connaissance du rapport sur l'eau 2014
- Ont délibéré sur l'indemnité de conseil alloué au comptable du trésor
- Ont inscrit à l'ordre du jour la question de l'abrogation de la délibération du 1^{er} juillet 2013 approuvant le PLU en tant que son règlement interdit de combler les zones humides par son article UA1 et qu'il classe en emplacement réservé la parcelle Z 198
- Ont approuvé la mise en révision totale du PLU
- Ont approuvé une convention avec la communauté d'agglomération de Sénart, concernant le versement d'une dotation d'équipement.

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage ou en mairie.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Toutes les séances sont publiques. Elles ont lieu en Salle du Conseil Municipal à 20 heures.

- Lundi 1er février 2016
- Lundi 21 mars 2016

RÉAU PRATIQUE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public : Mercredi et Samedi toute la journée
Vendredi après-midi

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges
77550 REAU

☎ 01.60.60.85.55

☎ 01.60.60.26.48

✉ mairie.de.reau@wanadoo.fr

Site : reau.fr

**Vu la fréquentation quasi-nulle lors des permanences, la Mairie sera désormais ouverte un samedi matin tous les deux mois de 9h00 A 12h00 :
Samedi 6 février 2016 — Samedi 2 avril 2016**



RÉAU PRATIQUE



GRIPPE : 5 informations pour éviter L'HOSPITALISATION

LA GRIPPE



ELLE EST DANGEREUSE

- Risque de complications graves.
- Risque de perte d'autonomie.
- Risque de décès.

ELLE EST IMPRÉVISIBLE

- Les virus changent d'une année sur l'autre.
- Il est impossible de prévoir la gravité de l'épidémie.



LE VACCIN

IL SAUVE DES VIES

- Il aide à combattre les virus.
- Il diminue le risque de complications.

IL EST SANS DANGER

- Effets secondaires sans gravité : petite fièvre, gêne locale...



IL PROTÈGE VOTRE ENTOURAGE

- Il réduit le risque de transmission à un proche.

**POUR ÉVITER L'HOSPITALISATION,
PASSEZ À LA VACCINATION**



**Vous avez 65 ans et plus ?
Vous êtes atteint(e) d'une
maladie chronique ?**

Vous êtes particulièrement concerné(e) par la grippe.
Vous avez plus de mal à lutter contre les virus.
Le risque de complications augmente, et vous risquez
l'hospitalisation, voire le décès.

**À partir de 65 ans, le risque d'hospitalisation
dû à la grippe est multiplié par 3.**

Durant l'épidémie de grippe de l'hiver dernier :

91% des décès concernaient des 65 ans et +.

**74% des cas graves admis en réanimation
avaient une maladie chronique.
69% n'étaient pas vaccinés.**

**Quels sont les risques
de complications ?**

La grippe est une infection respiratoire qui peut entraîner
des complications graves telles que :
pneumonie ou aggravation d'une maladie chronique existante
(insuffisance respiratoire, diabète, problèmes cardiaques...).

**Le vaccin
est-il efficace ?**

Les virus de la grippe changent d'une année sur l'autre.
C'est pourquoi la composition du vaccin change aussi.
Même quand son efficacité est modérée, le vaccin reste
le moyen le plus efficace pour se protéger. Il réduit le risque
de décès de 35% en moyenne chez les 65 ans et plus.
**L'arrivée de l'épidémie étant imprévisible,
faites-vous vacciner au plus tôt !**

FLV GRIP-06/15 - AMMIALE - P.C.S. Paris B 078 889 363.

**POUR ÉVITER L'HOSPITALISATION,
PASSEZ À LA VACCINATION**



Document réalisé en collaboration
avec l'Inpes, l'InVS et la Direction
générale de la santé.

ameli-sante.fr

Dates à retenir



Vendredi 18 décembre 2015

À 20 h 30

Concert de gospel, soul, jazz

« Sénart Happy Voices »

Entrée libre

Samedi 19 décembre 2015

*Arbre de Noël organisé
par le Comité des Fêtes*

Lundi 11 janvier 2016

Vœux du Maire

A 19 h 30 à la Salle des Fêtes

Samedi 6 février 2016

*Soirée bretonne organisée
par le Comité des Fêtes*

*Ouverture de la Mairie
le samedi de 9 h à 12 h*

Samedi 6 février 2016

Samedi 2 avril 2016

*Cette année, il n'y aura pas
de brûlage de sapins.*

INFO REAU N°33

Décembre 2015

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Patricia PERCET

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC

à 500 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011

